Verband Schweizerischer Schützenveteranen
Association suisse des tireurs vétérans
www.vssv-astv.ch

Informations issues de la séance 1/2024 du Comité central du 01.02.2024

La première réunion ordinaire du Comité central 2024 a eu lieu le 1er février 2024 au Landgasthof Lerchenhof à Reiden LU.

La séance du CC a commencé par l'approbation du procès-verbal de la 7e réunion du CC 2023, laquelle s'est tenue le 7 décembre dernier et a traité la liste des points en suspens.

Les comptes annuels et le rapport annuel de l'année précédente font habituellement partie de l'ordre du jour de la première séance de la nouvelle année. Le CC a approuvé le bilan financier et le décompte des cartes-couronnes 2023. Avec des recettes (chiffres arrondis) de CHF 257'500 et des dépenses de CHF 254'700, les comptes annuels 2023 se soldent par un bénéfice de CHF 2'800. Le budget prévoyait une perte de CHF 3'050.

Le bilan au 31.12.2023 a été clôturé par un total de CHF 753'700. À l'actif, les liquidités s'élèvent à CHF 323'700 et les titres à CHF 430'000. Au passif, le fonds des cartes-couronnes et les passifs transitoires en tant que capitaux étrangers à court terme s'élèvent à CHF 584'300. Les provisions et le fonds pour tâches spéciales (capital étranger à long terme) s'élèvent à CHF 71'800. Les fonds propres après bénéfice s'élèvent à CHF 97'600.

Le CC a approuvé le budget 2024 à l'attention de l'AD 2024 de l'ASTV. Le budget prévoit une perte de CHF 2'050. Il contient également les recettes et dépenses prévues en lien avec la Fête fédérale de tir des vétérans 2024.

Le CC a préparé l'Assemblée des délégués de l'ASTV du 20.04.2024 à Chêne-Bourg GE. Dans ce cadre, il a notamment traité le message relatif aux différents points de l'ordre du jour ainsi que la liste des invités et le chapitre des hommages. Le recrutement d'un traducteur au sein du Comité central reste le point ouvert à l'ordre du jour.

Martin Landis, président de la Commission de tir, a communiqué des informations sur les manifestations de tir traditionnelles de l'ASTV en 2024. Il s'agit du Concours individuel des vétérans (CI), du Championnat individuel suisse des vétérans (CISV) / Tour à domicile 300m/50m/25m et de la Finale JU+VE à Thoune/Guntelsey ainsi que du CISV Pistolet à air comprimé. Les dispositions réglementaires sont prescrites à cet égard. En outre, les Associations cantonales organisent les tirs annuels selon les dispositions spécifiques en vigueur.

Le CC a approuvé un crédit supplémentaire de CHF 5’000 pour le projet SwissVeteran.

Il s'est également penché sur la mise en œuvre progressive et aussi légère que possible des nouvelles dispositions en matière de protection des données.

La prochaine réunion du CC aura lieu le 19.04.2024 à Genève, à la veille de l'Assemblée des délégués.

Avec nos salutations sportives
Beat Abgottspon, président central

Président central
Beat Abgottspon
Zer Tannu 84
3933 Staldenried

079 448 45 17
beat.abgottspon@vssv-astv.ch